

## **Bilan de l'UEFA EURO 2016 : Paris primée pour son respect de l'environnement**

**Paris, ville hôte de l'UEFA Euro 2016, se verra décerner le Trophée du « Respect de l'environnement ». Ce prix récompense les meilleures mesures en faveur de l'environnement mises en place pendant l'Euro 2016 pour les équipes de projet, les stades et les villes hôtes.**

Paris est lauréate du Trophée « Respect de l'environnement » dans la catégorie « Ville hôte » pour ses mesures prises en faveur de l'environnement en amont et tout au long de la compétition. À la fin du mois d'octobre, la capitale recevra officiellement son prix !

La gestion des déchets, les transports et la mobilité, l'énergie et l'eau, l'approvisionnement en biens et services ont été évalués au mois de mai dernier, puis lors de visites sur place au cours de l'événement, par une commission chargée d'observer les actions mises en œuvre. Enfin, la décision finale a été prise au mois de septembre sur la base d'un ensemble de critères comme la teneur du projet, son caractère innovant ou encore l'héritage qu'il laissera.

Cette récompense s'ajoute à l'obtention de la certification ISO 20121, la plus exigeante au monde en matière de norme environnementale. La Ville de Paris est ainsi devenue le premier organisateur d'événement en France à obtenir cette certification après avoir mené près de 160 actions, notamment en matière d'écoconception des structures, de tri et de recyclage des déchets.

« Nous sommes très fiers que Paris ait montré sa capacité à faire de l'Euro 2016 un événement responsable et respectueux de l'environnement. Ce Trophée est une récompense très importante pour la Ville. Paris montre une nouvelle fois son sérieux et sa capacité à accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 dans les meilleures conditions. Pour une fête populaire, durable et responsable ! » se réjouit Jean-François Martins, adjoint d'Anne Hidalgo chargé du sport et du tourisme.

Un bilan complet de l'Euro 2016 : économique, sportif, social et environnemental sera présenté au Conseil de Paris de Novembre